

N°1069

du 27  
OCTOBRE  
2017



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

P.4 Panier de la ménagère sur les principaux marchés de Lomé

**Tomates rondes et  
Bois de chauffe  
occasionnent la baisse  
des prix en septembre**

P.3 Révision constitutionnelle déjà engagée

# La CEDEAO et Paris en sont favorables

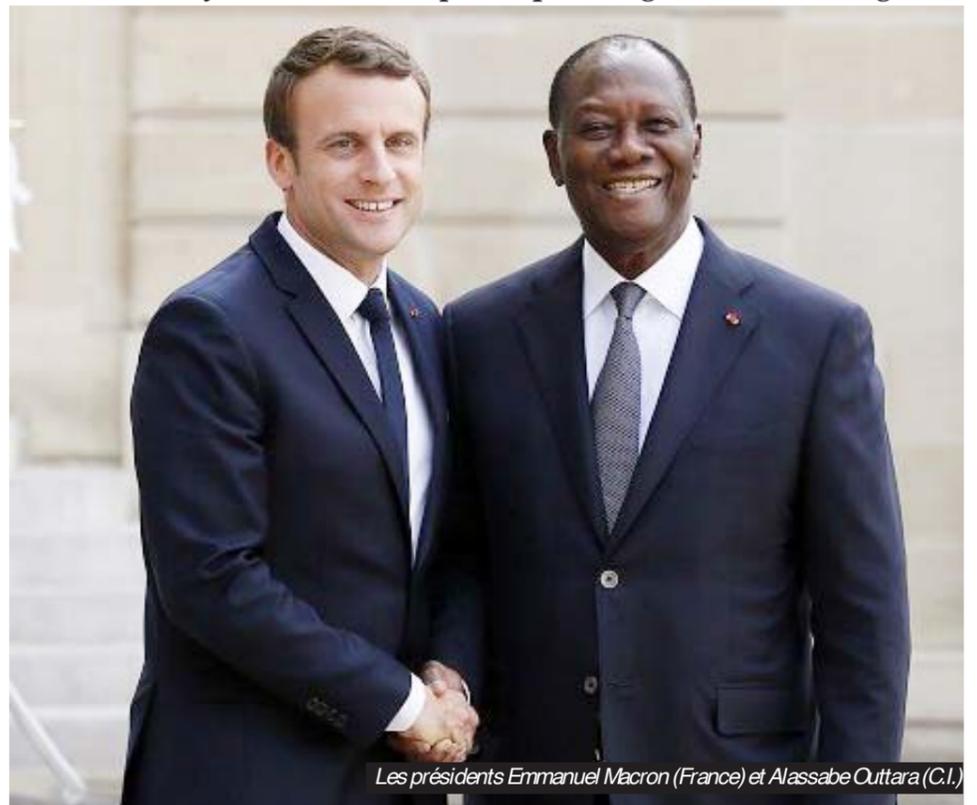
*\*Cette position claire n'empêche pas la communauté et la France de renvoyer les acteurs politiques togolais au dialogue*

P.3 Bien au-delà des engagements de la plupart de ses voisins

Le Togo alloue cinq fois plus de budget aux infrastructures que la Côte d'Ivoire, première économie de l'Uemoa

P.6 Pour plus d'assurance et de résultats

Le ministère des Affaires étrangères désormais en charge des demandes de visa officiel



Les présidents Emmanuel Macron (France) et Alassane Ouattara (C.I.)

P.3 Aux mêmes dates et avec le même thème avancé par le Togo

## La Conférence de la Francophonie délocalisée à Paris

P.6 A la suite d'une mission de recadrage

## Le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural revient sur une bonne lancée

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

[www.reformes-togo.com](http://www.reformes-togo.com)

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

## AZIMUTS INFOS

Google en passe d'utiliser  
100 % d'énergies renouvelables

Dans son rapport annuel consacré à l'environnement, Google annonce que d'ici la fin de l'année, l'entreprise utilisera 100 % d'énergies renouvelables que ce soit pour alimenter ses services ou ses bureaux. L'essentiel de cette production verte provient de l'éolien.

Google, et sa galaxie de services en ligne, représente une puissance de calcul colossale qui suppose une consommation d'énergie tout aussi énorme. Chaque année, le géant californien fait un point sur ses efforts en matière de durabilité environnementale et en particulier de neutralité carbone. Dans son rapport 2017, Google annonce qu'il aura basculé sur 100 % d'énergies renouvelables d'ici la fin de l'année, aussi bien pour alimenter ses centres de données que ses bureaux.

En 2007, l'entreprise s'est engagée à la neutralité carbone et dit avoir respecté cet objectif chaque année grâce à trois leviers.

Tout d'abord, ses ingénieurs ont œuvré à optimiser les datacenters (14 répartis à travers le monde) de manière à les rendre de moins en moins énergivores. Google annonce qu'actuellement, ses centres de données consomment 50 % moins d'énergie qu'une installation classique.

Google se proclame premier acheteur d'énergie renouvelable au monde

En deuxième lieu, l'entreprise achète de l'énergie renouvelable en grands volumes via des contrats de longue durée qui représentent aujourd'hui 2,6 gigawatts. Google se proclame ainsi "premier acheteur d'énergie renouvelable au monde". L'essentiel de cette énergie renouvelable provient de fermes éoliennes situées pour la plupart aux États-Unis et en Europe du Nord (Danemark, Suède, Norvège, Pays-Bas). Le reste provient d'installations photovoltaïques, notamment au Chili.

Le troisième levier consiste à pratiquer la compensation carbone pour les émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas éliminées. Pour cela, Google investit dans des programmes de gaz d'enfouissement et le biogaz à partir des déchets d'animaux. Une part qui ira en diminuant avec le recours exclusif aux énergies renouvelables.

Google indique que ses émissions brutes de gaz à effet de serre en 2016 se montaient à 2,9 millions de tonnes métriques d'équivalent de dioxyde de carbone qui ont été totalement compensées.

Google veut stocker les énergies  
renouvelables... avec du sel !

Le laboratoire de recherche et développement d'Alphabet (maison mère de Google), planche sur un système de stockage des énergies renouvelables qui pourrait remplacer les solutions avec batteries lithium-ion. Baptisé Malta, celui-ci repose sur du sel et de l'antigel.

Actuellement, le recours aux énergies renouvelables pour alimenter les réseaux électriques implique une problématique de taille : le décalage entre les moments où la nature permet de collecter l'énergie à partir du soleil ou du vent et les besoins quotidiens des usagers à des périodes qui ne sont pas en phase avec la production. Cette situation induit un gaspillage conséquent faute de pouvoir stocker cette énergie de façon abordable et durable pour la restituer au moment voulu.

Les solutions de stockage des énergies renouvelables existent, notamment sur des batteries lithium-ion. Tesla fait partie des acteurs présents sur ce créneau avec ses systèmes Powerpack (entreprises et collectivités) et Powerwall (particuliers). Récemment, la société dirigée par Elon Musk a annoncé qu'elle allait installer en Australie-Méridionale un système de stockage sur batteries lithium-ion d'une capacité de 100 mégawatts qui sera connecté à des fermes éoliennes. Mais un concurrent inattendu pourrait surgir dans les prochaines années...

Du sel chauffé et de l'antigel refroidi

En effet, dans le secret de son laboratoire de recherche et développement nommé "X", Alphabet (maison mère de Google) travaille sur une alternative qui promet d'être plus efficace et moins coûteuse que la technologie lithium-ion. Baptisé Malta, ce projet, décrit dans un article publié par Bloomberg, repose sur l'usage de sel et d'antigel pour stocker l'énergie et la restituer. Selon ses concepteurs, ce système peut non seulement conserver l'énergie plus longtemps mais aussi être financièrement compétitif face aux usines hydroélectriques et aux autres solutions de stockage des énergies propres.

Il se présente sous la forme d'une centrale électrique composée de quatre réservoirs reliés par des tuyaux à une pompe à chaleur (voir schéma ci-dessus). Deux réservoirs sont remplis de sel tandis que les deux autres contiennent un antigel ou un hydrocarbure liquide. L'électricité, d'origine solaire ou éolienne, arrive dans le circuit et sert à créer deux flux d'air : l'un chaud, l'autre froid. Le premier chauffe le sel tandis que le second refroidit l'antigel. L'énergie est alors stockée pour une durée variant de plusieurs heures à plusieurs jours, selon le niveau d'isolation des réservoirs.

## Infrastructures

Le groupe Vivendi offre  
une salle de cinéma au Togo

Le président de la République Faure Gnassingbe a procédé à l'inauguration le 24 octobre dernier de Canal Olympia, une nouvelle salle de cinéma à 300 places. Il



s'agit d'un don du Groupe Vivendi dont Vincent Bolloré est le plus grand actionnaire.

"L'ouverture de ce complexe est la manifestation de notre volonté de promouvoir la culture au Togo et d'accompagner la révolution numérique", a déclaré le président du groupe Bolloré.

Comme une loi d'une série de bonnes choses, le groupe Vivendi ouvrira dans les prochains mois un centre destiné à la production de films et de séries.

Vivendi envisage le développement d'un réseau de salles de cinéma et de spectacles en Afrique devant alimenter et soutenir la création de nouveaux lieux de vie

dédiés au divertissement et à la culture sur le continent.

Tremplin et incubateur de talents, Canal Olympia a à cœur de révéler les artistes locaux, les produire,

leur permettre de rencontrer leur public et les faire rayonner en Afrique.

A terme, Canal Olympia souhaite jouer un rôle de liant entre les différents acteurs de la vie culturelle sur le continent. Pour ce faire, les salles Canal Olympia feront la part belle à toutes les expressions artistiques autour de temps forts réguliers : projections de films, concerts d'artistes locaux et internationaux, stand-up, conférences, rencontres... et sont ainsi un lieu d'émulation créative.

Des salles similaires existent déjà au Cameroun, au Burkina Faso, en Guinée, au Niger et au Sénégal.

## Langues

Les rencontres éloquentes  
de Lomé ce soir à l'IFT

En prélude de la 33ème Conférence Ministérielle de la Francophonie, l'IFT organise la première édition des rencontres éloquentes de Lomé ce 27 octobre au Parc de l'IFT. Au travers de l'art et le pouvoir des mots, les meilleurs orateurs des grandes écoles d'enseignement supérieur et universités du Togo se mettent "LIBRES ENSEMBLE", le temps d'une soirée culturelle excep-

tionnellement éloquentes, avec les artistes slamers, conteurs et musiciens pour s'exprimer, débattre et plaider dans la liberté, la fraternité et l'humanisme intégral, fondements de la Francophonie, pour l'émergence des Économies nouvelles, nouveaux moteurs de croissance et d'inclusion sociale pour le développement durable.

Tarif : 1.800 CFA

## Entreprises

Le financement de Canal+  
au cinéma en forte baisse

La crise que traverse Canal+ se répercute sur le monde du cinéma. "En 2017, [...] les montants que nous allons investir en pré-achats de films français et européens baisseront de 35 millions d'euros, pour s'établir à 160 millions d'euros contre 195 millions d'euros l'an dernier", explique le directeur général, Maxime Saada, dans une interview au Figaro. L'engagement financier du groupe audiovisuel en faveur du septième art est indexé, par accord interprofessionnel, à son chiffre d'affaires, à hauteur de 12,5%. Or la baisse de son nom-

bre d'abonnés affecte son niveau de revenus.

Dans cet entretien, Maxime Saada répète vouloir avancer la fenêtre de diffusion des films sur Canal+ soit avancée de dix à six mois après leur sortie en salles. Il demande aussi à ce que le groupe puisse obtenir "des parts de coproduction" dans les œuvres financées. En échange, il se dit "prêt à renforcer notre contribution unique au cinéma français". L'accord en cours entre l'entreprise et le monde du cinéma arrive à échéance fin 2019.

## Vient de paraître

Cantique de l'acacia  
de Kossi Efoui

L'enfant n'était pas encore née, mais lo-Anna s'était tatoué son prénom futur dans le bas du dos : Joyce. Et Grace, la belle-mère, devineresse, enchanteresse et guérisseuse, avait été visitée par une vision prometteuse.

"Confiance est le chemin de ce qui échappe au malheur." Cette parole, lo-Anna l'a laissée en dépôt auprès de Grace afin qu'elle soit transmise plus tard à Joyce. Car elle ne sait pas si elle aura le cœur à lui dire, elle-même, ce qu'elle a eu pourtant le cœur à vivre : comment, pour échapper à un ordre patriarcal honni, elle s'est enfuie sur un vélo, à travers la boue des marais, avec Sunday le colporteur qui deviendra plus tard le père de l'enfant ; comment la petite Joyce leur est arrivée, inanimée, sur un radeau flottant. "Il faut se mettre à trois pour faire un enfant", dit Grace, "le mâle, la femelle et l'Invisible."

Au pied de l'acacia, l'arbre de l'innocence, un magnifique hymne



assister à quelque chose de dramatique pour la première fois. Mais pour moi, tout cela avait un air de déjà-vu, de déjà-vécu, car avant, les missionnaires européens, au nom des mêmes principes, se sont attaqués en Afrique à tous les symboles d'une culture. Ils ont détruit les représentations des divinités, les masques, etc."

Kossi Efoui est né dans le Golfe de Guinée. Cantique de l'acacia est



Kossi Efoui

au courage de vivre, porté par trois générations de femmes en révolte dans l'Afrique d'aujourd'hui.

Dans une interview accordée au quotidien Le Monde, Kossi Efoui affirme à propos de la colonisation que "Quand les talibans ont détruit les bouddhas de Bamiyan et les djihadistes les mausolées de Tombouctou, l'Europe semblait

son cinquième roman, après Solo d'un revenant (2008, prix des Cinq continents de la Francophonie) et L'Ombre des choses à venir (2011). Comme auteur de théâtre, il travaille en France au sein de la Compagnie Théâtre Inutile.

Cantique de l'acacia, de Kossi Efoui, éd. du Seuil, 288 pages, 18 euros.



Bi-hebdomadaire togolais  
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

Révision constitutionnelle déjà engagée

## La CEDEAO et Paris en sont favorables

\* Cette position claire n'empêche pas la communauté et la France de renvoyer les acteurs politiques togolais au dialogue

Late Pater

Après plusieurs prises de contact et échanges avec les acteurs politiques togolais, et en marge de la quatrième réunion du groupe de travail de haut niveau sur la monnaie unique au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), le 24 octobre 2017 à Niamey au Niger, les présidents Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, Nana Akufo Addo du Ghana, Muhammadu Bouhari du Nigeria, Mahamadou Issoufou du Niger et Faure Gnassingbé du Togo ont évoqué, à huis clos, la crise sociopolitique que traverse le Togo. C'est l'Ivoirien qui a porté à la presse la position claire de l'organisation sous-régionale : « nous condamnons la violence, quelle que soit l'origine de la violence ; donc les manifestations doivent pouvoir se faire, mais de manière pacifique. Nous estimons qu'il faut des négociations car il y a des institutions au Togo et que ces négociations doivent aboutir aux modifications constitutionnelles qui ont été déjà engagées, c'est-à-dire la limitation

à deux mandats et la question d'une élection où la majorité absolue doit être constatée au premier tour ; à défaut de quoi, il faut un deuxième tour. Enfin, il faut faire en sorte que toute personne responsable de violence soit sanctionnée. Et la CEDEAO n'hésitera pas à prendre des mesures vigoureuses dans ce domaine. Nous encourageons tous les Togolais à trouver la meilleure voie, mais les propositions qui sont déjà faites sont des propositions qui permettent d'avancer vers plus de démocratie au Togo et nous soutenons ces initiatives ».

La CEDEAO ne change donc pas de trajectoire. Le 4 octobre dernier, ensemble avec l'Union africaine et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, elle a pris acte de l'adoption du projet de loi constitutionnelle visant à modifier les articles pertinents de la Constitution togolaise, observant que c'est une étape importante pour mettre le Togo en conformité avec les normes démocratiques reflétant les meilleures pratiques en Afrique de l'ouest, et a appelé le gouvernement togolais à fixer une date pour



Les présidents Emmanuel Macron (France) et Alassane Ouattara (C.I.)

l'organisation du référendum sur le projet de loi constitutionnelle. La CEDEAO avait encouragé l'opposition à saisir cette occasion pour faire avancer les réformes constitutionnelles, en poursuivant le dialogue sur cette question importante de manière pacifique, avec les acteurs politiques togolais.

Comme si elle n'attendait que cette position sans ambiguïté de la

CEDEAO, la France, interpellée ici et là ces derniers jours, s'est prononcée quelques heures plus tard. A titre individuel, en dehors du groupe formé par la délégation de l'Union européenne, la Coordination du Système des Nations Unies et les ambassades d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique et de France au Togo. Selon le confrère *Le Figaro.fr*, la France a appelé, ce 25

octobre 2017, l'opposition et le gouvernement togolais à « un dialogue immédiat » pour aboutir à des réformes politiques et a demandé à Lomé de respecter le droit de manifester, alors que les violences politiques ont déjà fait plusieurs morts en à peine deux mois. « La France reste attentive à l'évolution de la situation au Togo. Nous sommes préoccupés par les rapports sur la présence d'hommes en civil aux côtés des forces de l'ordre, pouvant s'apparenter à des milices. Nous souhaitons que le gouvernement togolais respecte le droit de manifester. Les manifestations doivent s'exprimer de façon pacifique. La France appelle à l'ouverture d'un dialogue immédiat qui doit mener aux réformes politiques attendues, en particulier la révision de la Constitution prévoyant la limitation à deux mandats présidentiels et l'instauration d'un scrutin présidentiel à deux tours », a déclaré la porte-parole du Quai d'Orsay, Agnès Romatet-Espagne. Avec ce rappel que l'actuelle Constitution togolaise ne limite pas le nombre de mandats que peut effectuer le président, dont le choix se fait lors d'un scrutin à un seul tour. Face

à la contestation, le gouvernement a fait adopter par le parlement un projet de modification constitutionnelle, qu'il a promis de soumettre au peuple par voie de référendum. Laquelle modification réintègre déjà la limitation du mandat présidentiel à deux et le mode de scrutin à deux tours. Mais l'opposition rejette le texte car la limitation des mandats n'est pas rétroactive et permettrait à Faure Gnassingbé, élu en 2005, de se représenter en 2020, puis en 2025. Légalement. L'opposition réclame aussi, en dehors de tout cadre légal, le départ du président Faure Gnassingbé.

Logiquement, ces deux positions sont mal vues par l'opposition togolaise, qui lui préfère les termes « plus favorables » du communiqué des Etats Unis.

Ces deux positions extérieures confortent le choix du pouvoir de Lomé. La seule « fausse note » dans la gestion actuelle de la crise lui est également rappelée par Washington. Le 24 octobre, dans une déclaration de Heather Nauert, porte-parole du Département d'Etat, les Etats-Unis se disent « profondément préoccupés par l'escalade de la violence et les restrictions à la liberté d'expression et de réunion au Togo liées aux protestations sur les réformes constitutionnelles proposées, par les informations faisant état d'un recours excessif à la force par les forces de sécurité (...) ainsi que des milices paramilitaires par le gouvernement qui utilisent la force et la menace pour perturber les manifestations et intimider les civils ». Tout en déplorant la violence qui a coûté la vie aux manifestants et aux forces de sécurité, ils appellent « le gouvernement togolais à défendre les droits humains de ses citoyens, notamment leur liberté d'expression, de réunion pacifique et de liberté sur Internet, et à faire en sorte que toutes les personnes arrêtées lors des manifestations bénéficient du droit à une procédure régulière ». Les Etats-Unis encouragent, enfin, le gouvernement et l'opposition à engager un « dialogue sans conditions préalables, ce qui est la seule solution à l'impasse actuelle ».

En interne, ce sont les Evêques du Togo qui, de nouveau, « plaident en faveur d'une rencontre dépassionnée entre le pouvoir et l'opposition politique, une rencontre sincère et responsable devant l'histoire, qui porte sur les questions de fond, offre des garanties sérieuses de mise en œuvre et conduise vers une solution consensuelle durable ». Ils invitent à intensifier la prière de supplication et d'intercession pour que le Seigneur touche enfin les coeurs des uns et des autres et donne à chacun le courage de renoncer à tout ce qui peut bloquer le cheminement vers une sortie rapide de crise.

Aux mêmes dates et avec le même thème avancé par le Togo

## La Conférence de la Francophonie délocalisée à Paris

Dans la foulée de l'annonce du désistement de Lomé, la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, a pris acte de la décision des autorités togolaises de ne plus accueillir la Conférence ministérielle de la Francophonie dans la capitale togolaise tel que décidé lors du XVIe Sommet organisé à Antananarivo (Madagascar) en 2016. « J'accepte cette décision, prise à grand regret par les autorités togolaises. Le Togo s'était beaucoup investi et se mobilisait en vue d'accueillir cette réunion majeure des instances pour l'ensemble des délégations des 84 Etats et gouvernements de la Francophonie. Je souhaite au plus vite un retour à un climat apaisé dans ce pays et pour la population, c'est ce qui nous tient surtout à cœur », a déclaré Michaëlle Jean.

Et en application des textes qui régissent la Francophonie, le Président de la Conférence ministérielle de la Francophonie, Monsieur Henry Rabary Njaka, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, en accord avec la Secrétaire générale, a décidé de tenir ces instances à Paris, aux mêmes dates, soit les 25 et 26 novembre 2017, et sur le même thème avancé par le Togo : « Economies nouvelles : économie bleue, économie verte – nouveaux moteurs de création de richesse, d'inclusion sociale et de développement durable ».

Depuis plusieurs semaines, la Secrétaire générale n'a de cesse d'échanger avec les plus hautes autorités togolaises ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux. Elle dit porter également la plus grande attention aux préoccupations



Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie

exprimées par les acteurs politiques et la société civile. « L'Organisation internationale de la Francophonie ne ménagera aucun effort aux côtés de cet Etat membre afin de contribuer à l'instauration d'un dialogue inclusif qui suppose la paix des esprits et un climat de sécurité. C'est ce qu'espère la popula-

tion togolaise et toute la Francophonie avec elle », a-t-elle ajouté.

Finalement, c'est seul le lieu de la Conférence qui a changé. Et le Togo n'aura une autre occasion de mieux préparer la réunion, contrairement à l'idée du communiqué officiel du 23 octobre 2017 : « le gouvernement togolais, après consultation avec les instances de l'Organisation internationale de la Francophonie, principalement la Secrétaire générale, et en vue de s'offrir tous les moyens nécessaires de mieux préparer cette rencontre internationale de haut niveau, informe que cette Conférence ministérielle de la Francophonie ne pourra plus se tenir à Lomé du 24 au 26 novembre prochains comme initialement prévu ».

A rappeler que, après le sommet sur la sécurité maritime en 2016,

c'est le deuxième grand rendez-vous reporté in extremis par les autorités togolaises. Il y a plus d'un mois – alors que le pays est rentré dans la tourmente politique, avec la vague des manifestations de rue –, le premier sommet Afrique-Israël, prévu cette fin octobre à Lomé, a été reporté sine die par la présidence. « Suite à la demande du président de la République togolaise et des consultations avec le Premier ministre de l'Etat d'Israël, il a été décidé d'un commun accord de reporter le sommet Afrique-Israël et de convenir d'une nouvelle date. Le Président du Togo a indiqué que ce changement permettra d'optimiser les préparations et d'assurer la réussite de cet événement », avait indiqué le communiqué de la Présidence togolaise, le 11 septembre 2017.

Bien au-delà des engagements de la plupart de ses voisins

## Le Togo alloue cinq fois plus de budget aux infrastructures que la Côte d'Ivoire, première économie de l'Uemoa

En 2016, le Togo a alloué 297,5 millions de dollars de crédits budgétaires aux infrastructures, largement au-dessus des dotations engagées dans le même secteur par la plupart de ses voisins de l'Uemoa - Union économique et monétaire ouest africaine -, sauf le Sénégal. C'est ce que révèle le rapport 2016 du Consortium pour les Infrastructures en Afrique (ICA), publié ce

mercredi 25 octobre par le portail Agence Ecofin. Bien que le pays de la Téranga consacre 575,4 millions de dollars de ressources budgétaires aux infrastructures, soit moins de 4% de son produit intérieur brut, le Togo est la nation de l'espace d'intégration qui investit le plus dans ce secteur par rapport au PIB.

La Côte d'Ivoire, de loin la pre-

mière économie de l'Uemoa, a injecté seulement 64,5 millions de dollars dans les infrastructures en 2016, soit moins de 0,5% de son PIB. Tandis que les crédits alloués aux infrastructures dans les budgets nationaux, sont de 199,3 millions au Mali, 179,3 millions au Burkina Faso, 75,2 millions au Bénin, et 2,5 millions de dollars au Niger, précise le portail officiel

Republiquetogolaise.com

Essentiellement, le Togo a alloué 73,8%, soit 219 millions de dollars au secteur des transports, 13,5% (40 millions de dollars), à celui de l'eau. Les énergies captent pour leur part, 19 millions de dollars (6,3%), alors que le secteur des technologies de l'information et de la communication se taille 4,3% du total, soit 13 millions de dollars. Les

ressources non allouées se sont établies à environ 6 millions de dollars.

En Afrique, le Togo est parmi les pays qui ont le plus investi dans le domaine des infrastructures en pourcentage du PIB, en compagnie de la Zambie, du Zimbabwe, du Malawi, le Swaziland, tous de l'Afrique australe, et du Kenya en Afrique de l'Est.

Panier de la ménagère sur les principaux marchés de Lomé

## Tomates rondes et Bois de chauffe occasionnent la baisse des prix en septembre

Jean AFOLABI

Suivant les derniers chiffres de l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), le niveau général des prix à la consommation, en septembre 2017, a connu une baisse de 0,8% contre une hausse de 0,1% le mois précédent. Cette baisse est principalement due à la régression des prix des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-3,0%); «Santé» (-1,5%); «Transports» (-0,1%) et dans une moindre mesure à la baisse de la fonction de consommation «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (-0,1%). Parallèlement, les prix des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,8%); «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» (+1,7%); «Articles d'habillement et chaussures» (+0,1%); «Biens et services divers» (+0,05%) et «Loisir et culture» (+0,1%) ont connu une hausse.

L'inseed attribue la baisse enregistrée au niveau de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» aux postes: «Tubercules et plantain» (-22,6%); «Légumes frais en fruits ou racine» (-16,5%); «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (-3,9%); «Autres fruits frais» (-12,3%); «Légumes frais en feuilles» (-9,6%); «Huiles» (-1,9%); «Agrumes» (-12,3%); «Poissons frais» (-3,7%); «Boissons non alcoolisées artisanales» (-15,3%); «Volaille» (-2,7%); «Farines, semoules et gruaux» (-5,0%); «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (-0,6%); «Boeuf» (-0,6%); «Autres matières grasses» (-5,5%); «Mouton-chèvre» (-1,6%) et «Beurre, margarine» (-1,7%).

Pour la fonction de consommation «Santé», sa baisse est déterminée par les postes «Médicaments traditionnels» (-11,7%) et «Produits médicaux divers» (-0,3%). S'agissant de la fonction de consommation «Transports», sa baisse est portée par les postes «Carburants et lubrifiants» (-0,3%); «Transport routier de passagers» (-0,1%) et «Cycle, motocycle et véhicule à traction animale» (-0,1%). La hausse de la fonction de consommation «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» est due au poste «Articles de ménage non durables» (-0,1%).

Parmi les produits qui ont enregistré une baisse, l'Institut national de la Statistique cite: «Igname» (-25,8%); «Tomates rondes (Pomme)» (-37,4%); «Doèvi (Anchois) fumé» (-18,8%); «Gombos frais» (-26,2%); «Bananes douces» (-19,4%); «Adiadoè (Sardinelles) fumées» (-6,0); «Gboyébessé (Piment vert)» (-31,0%); «Herbe Zangara pour paludisme» (-24,8%); «Adémè» (-12,1%); «Lanhoihin

(Poisson salé fermenté)» (-14,0%); «Bois de chauffe» (-51,9%); «Banane plantain mûre» (-22,0%); «Gboman» (-15,2%); «Ailes de poulet congelé» (-12,4%); «Akpala mourou (Chinchard frais)» (-3,3%); «Huile végétale (Nioto)» (-1,9%); «Oranges locales» (-10,6%); «Doèvi (Anchois) séché» (-21,6%); «Piment rouge frais» (-3,6%); «Jus de bissape» (-24,6); «Carottes» (-24,2%); «Arachide décortiquée crue» (-7,6%); «Mawoè (Maïs en pâte)» (-8,6%); «Jus de citron» (-13,7%); «Viande de boeuf sans os au kg» (-2,9%); «Zorri (Huile de palme traditionnelle)» (-2,2%); «Doèvi frit» (-18,9%); «Essence 'SUPER' dans les stations-services administrés» (-0,8%); «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-0,5%); «Citrons» (-15,5%); «Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés» (-0,8%); «Cigarette de manioc» (-2,9%); «Betterave» (-17,5%); «Décou (Noix de palme)» (-5,9%); «Mélange 2 temps» (-0,6%); «Mangu greffée» (-16,7%); «Aubergine locale» (-5,6%); «Médicament pour hypertension» (-2,9%); «Taxi-moto zémidjan» (-0,1%); «Pomme fruit» (-5,7%); «Akpan» (-7,9%); «Gingembre frais» (-9,1%); «Coq vivant local» (-2,8%); «Balais à brindilles de palmier» (-5,9%); «Poulet congelé importé» (-0,8%); «Choux vert» (-17,1%); «Viande fraîche de mouton au kg» (-6,6%); «Kéké» (-6,8%); «Agbéli (Manioc frais)» (-1,5%); «Robe fillette» (-2,2%); «Haricot vert» (-13,0%); «Œuf frais de poule traditionnel» (-2,5%); «Pain artisanal salé» (-0,9%); et «Piment rouge sec en poudre» (-5,0%).

Quant aux produits ayant enregistré une hausse, il est cité: «Oignon frais rond» (+33,0%); «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+5,5%); «Charbon de bois» (+8,0%); «Aglinvi mourou (Crabes frais)» (+46,9%); «Agbéli (Manioc râpé)» (+34,2%); «Sel de cuisine gros cristaux» (+49,5%); «Manvi (Hareng) fumé» (+22,8%); «Salomon fume» (+10,2%); «Akpala (Chinchard) fumé» (+2,2%); «Œuf frais de poule de race» (+60,0%); «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (+1,9%); «Ananas frais» (+26,7%); «Pétrole lampant à la pompe» (+8,7%); «Haricots blancs secs» (+2,9%); «Tapioca petit grain» (+6,1%); «Gari (Farine de manioc)» (+5,6%); «Tchoukoutou local artisanal» (+14,6%); «Salade verte locale (Laitue)» (+15,5%); «Sucre raffiné en poudre» (+4,8%); «Bolou mourou (Crevettes fraîches)» (+18,7%); «Pain sucré artisanal sucré» (+4,1%); «Riz local longs grains vendu au petit bol» (+6,8%); «Pommes de terre» (+9,4%); «Essence super de rue» (+2,7%); «Confection tenue scolaire fille» (+7,0%); «Pain en bague» (+1,7%); «Essence mélange de rue» (+2,4%); «Poulet vivant local» (+6,4%); «Concombre» (+12,0%); «Poulet vivant de

chair» (+4,6%); «Piment rouge sec» (+11,5%); «Viande de boeuf avec os au kg» (+0,4%); «Chips» (+5,7%); «Fer à béton» (+1,8%); «Cola fraîche» (+12,3%); «Cure dents» (+1,1%); «Tripes et abats de boeuf» (+4,7%); «Poste téléviseur en couleurs (Samsung, Philipps)» (+1,2%); «Djimakpla (Sandale simple pour adulte)» (+2,6%); «Gawou (Beignet du haricot)» (+12,0%); «Croissant sans beurre» (+6,1%); «Liha sucré» (+5,4%); «Œuf frais de poule de race» (+0,5%); «Tôlerie de voiture» (+2,2%); «Médicaments contre les vers» (+0,6%); «Noix de Coco sec» (+1,6%); «Sac de voyage ou de sports» (+2,0%); «Pintade locale vivante» (+2,0%); «Ablo» (+1,2%); «Tchitchinga (Viande de boeuf grillée)» (+2,7%); «Mawa complet (Confection tenue locale enfant)» (+7,0%); «Radiocassette importée» (+0,8%) et «Tenues scolaires jeune homme» (+3,1%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,1% contre 0,3% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") s'est presque stabilisée contre une hausse de 0,1% le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 4,5% contre une hausse de 0,9% pour les produits énergétiques. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont décliné de 1,3% tandis que ceux des produits importés ont augmenté de 0,2%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits des secteurs primaire et secondaire ont diminué respectivement de 5,3% et de 0,3%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une baisse de 1,4% des prix des produits non durables.

Variations trimestrielle et annuelle

Le niveau des prix du mois de septembre 2017, comparé à celui du mois de juin 2017 (évolution trimestrielle) a connu une diminution de 1,9% sous l'influence de la baisse des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-6,7%); «Transports» (-0,3%); «Santé» (-0,5%) et «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (-0,1%). Par contre, les prix des produits des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,7%) et «Biens et services divers» (+0,7%); «Articles d'habillement et chaussures» (+0,1%) ont progressé.

S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, l'Institut national de la Statistique explique cette régression par la baisse des prix des produits frais (-9,6%). Cependant, les produits énergétiques ont augmenté de 0,6%. Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est influencée par la décroissance des prix des produits des secteurs primaire (-11,7%) et se-

condaire (-0,7%). Suivant la durabilité, cette baisse est attribuable aux prix des produits non durables (-3,5%).

Par rapport à septembre 2016 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 0,5% due essentiellement aux fonctions de consommation «Transports» (+3,5%); «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,7%); «Biens et services divers» (+1,3%); «Articles d'habillement et chaussures» (+0,4%); «Restaurants et Hôtels» (+0,1%); «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,6%) et «Enseignement» (+1,0%).

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, cette hausse est à mettre à l'actif des prix des produits énergétiques (+7,1%). Cependant, les prix des produits frais (-0,2%) et ceux des produits hors énergie et hors produits frais (-0,1%) ont régressé.

Appréciation du niveau de bien-être au Togo, et chez ses voisins  
La Banque mondiale croise croissance économique et disparités territoriales

Jean AFOLABI

«Je ne suis pas devin, mais je sais que le lieu de résidence est le meilleur indicateur pour mesurer le bien-être futur d'un individu. Un enfant qui voit le jour au Togo aujourd'hui vivra probablement 20 ans de moins qu'un enfant né aux États-Unis. En outre, le Togo-lais gagnera nettement moins d'argent que l'Américain, le premier touchant moins de 3% du revenu du second», affirme Mme Nga Thi Viet Nguyen, spécialiste de la Banque mondiale sur le thème de la pauvreté. Cependant, précise-t-elle, de tels écarts de revenu et de niveau de vie existent aussi au sein d'un même pays. Au Bénin, par exemple, la plupart des habitants de Cotonou, la capitale, sont raccordés à l'électricité et seule une personne sur cinq est pauvre. À Boukoubé, une commune de l'extrême nord-ouest du pays, la situation est radicalement opposée: pratiquement tous les habitants sont pauvres et aucun foyer n'a l'électricité.

Plus alarmant encore, notre étude récente sur la géographie du bien-être en Afrique de l'Ouest (a) révèle l'existence de «poches» de pauvreté dans chacun des pays couverts (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Togo), qui conjuguent des taux de pauvreté élevés et un niveau de densité très faible. Dans ces zones difficiles à atteindre, le coût unitaire d'un programme de lutte contre la pauvreté sera exorbitant. De fait, c'est dans ces poches, ces «derniers kilomètres», qu'il sera le plus difficile de venir à bout de la pauvreté.

Comment expliquer la persistance des inégalités géographiques ?



Tomates rondes

Au regard de la provenance, cette évolution s'explique par la hausse conjuguée des prix des produits importés (+1,4%) et ceux des produits locaux (+0,1%). Quant à la durabilité, ce sont les prix des produits non durables (+0,5%); semi durables (+0,6%) et des services (+0,5%) qui ont influencé la progression du niveau général des prix en glissement annuel. Pour ce qui est des secteurs de production,

la hausse du niveau général dépend de la progression des prix des produits des secteurs secondaire (+0,5%) et tertiaire (+0,5%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à -0,6% en septembre 2017 contre -0,8% en août 2017 et -0,9% en juillet 2017. En décembre 2016, ce taux d'inflation était de 0,3% dans la zone UEMOA.

Pourquoi les inégalités spatiales persistent-elles, alors que les pays se sont fortement développés à la faveur d'une croissance économique solide ? Pourquoi certains territoires défavorisés ont de fortes probabilités de rester éternellement à la traîne ? «Nous nous sommes penchés sur ces questions complexes en étudiant le rôle de trois variables importantes dans le champ de la géographie économique: les atouts naturels d'un territoire, comme la température ou la qualité des sols; les économies d'agglomération, représentées par la densité de population; et l'accès aux marchés, avec comme indicateur les axes routiers et la distance à parcourir pour atteindre des zones plus peuplées», relève la spécialiste de la Banque mondiale. Conclusion ? Les disparités territoriales de bien-être s'expliquent fondamentalement par les économies d'agglomération et l'accès aux marchés. Les atouts naturels jouent un rôle négligeable, qui se limite à la proximité avec le littoral; les autres caractéristiques agro-écologiques que sont les précipitations, la qualité du sol et l'altitude n'entretiennent aucune corrélation solide avec le bien-être des ménages.

Mais le tableau change radicalement si l'on s'intéresse à la productivité agricole, puisque l'agriculture est le pilier de toute l'économie ouest-africaine. La persistance de la corrélation entre géographie et productivité agricole, indépendamment de la prise en considération de la densité de population, de l'accès aux marchés ou des intrants agricoles, est remarquable. Un tel constat implique qu'une région ne jouissant pas de conditions géographiques favorables continuera d'afficher, malgré tous les investissements dans les axes routiers et la population, un rendement agricole inférieur. Que faire ? Les inégalités à l'intérieur d'un pays peuvent attiser les tensions entre régions riches et régions pauvres et menacer, plus généralement, la croissance et la stabilité politique d'un pays. Quelles sont nos options ? Quatre grandes recommandations ainsi retenues. Premièrement, des politiques en faveur de l'urbanisation permettront à davantage d'individus de profiter des économies d'échelle et stimuleront le développement économique. Mais tout le monde ne peut pas partir vivre en ville. D'où cette deuxième recommandation: renforcer la productivité agricole en sécurisant les droits fonciers, en développant l'irrigation et en misant sur la recherche et le développement pour renforcer la sécurité alimentaire des ruraux. Troisièmement, pour intégrer les poches de pauvreté difficiles à atteindre, on peut recourir à des transferts budgétaires pro-pauvres entre régions. Mais il faut aussi que les collectivités locales des zones défavorisées utilisent ces fonds pour investir dans des actifs transférables (l'éducation et la santé) pour que chaque citoyen puisse, en cas de migration, rejoindre les rangs d'une main-d'œuvre en bonne santé et instruite. Néanmoins, ces politiques ne suffiront pas à elles seules à aider l'ensemble des individus dans le besoin, car elles passent souvent à côté des plus vulnérables. D'où l'obligation de déployer des programmes de protection sociale efficaces et peu coûteux, comme les bons électroniques et les transferts mobiles, pour protéger les plus faibles.

## FOOTBALL/ PRIX FAIR-PLAY DE LA FIFA

## Francis Koné "c'est un honneur de recevoir ce prix"

Lauréat du Prix Fair-play de la FIFA, lundi à Londres, lors de la cérémonie de "The Best FIFA Football Awards", Francis Koné a indiqué que "recevoir un tel prix de la FIFA est un honneur pour moi, ma famille, mon pays et mon continent. Ça fait plaisir".

Hervé A.

Le 25 février dernier au cours du match de la 18e journée du championnat tchèque entre le Bohemians 1905 Prague et son équipe le FC Zbrojovka Brno lorsque le gardien adverse, Martin Berkovec, s'est retrouvé au sol, inconscient après un choc violent avec son défenseur Daniel Krch.

Francis Koné qui était à proximité lorsqu'il y a eu le choc entre le gardien de but et le défenseur adverse, s'est rapidement porté au secours du gardien. "J'ai compris immédiatement qu'il se passait quelque chose parce que j'ai vu qu'il ne bougeait pas et que son défenseur était ouvert au front et saignait. J'ai donc immédiatement sauté sur le gardien pour l'immobiliser. Parce que dans ce genre de situation, la personne victime dégage une force pas possible, qui vient de nulle part. J'ai donc tout



fait pour m'asseoir sur ses bras et lui ouvrir la bouche pour que la langue ne passe pas dans sa gorge. Et j'ai donc réussi à lui attraper la langue", racontait Francis Koné.

C'est devenu presque une habitude pour l'ivoiro-togolais qui a déjà réalisé le même geste trois fois dans le passé. Ce que n'a pas

d'ailleurs manqué de souligner Gianni Infantino, le président de la FIFA dans le courrier adressé au joueur. "Le fair-play comprend de nombreux aspects du football et se manifeste de nombreuses manières, sur le terrain comme en dehors. Vos actions et votre sang-froid sur les pelouses ont permis de sauver plusieurs vies

depuis le début de votre carrière, comme ce fut le cas le 25 février 2017", a-t-il écrit.

Sélectionné à deux reprises avec le Togo, l'ancien joueur d'Ohanense (Portugal) espère revêtir la tunique jaune et évoluer aux côtés de son modèle, Emmanuel Adebayor.

## FOOTBALL

## LA FIFA souhaite modifier les règles pour les binationaux

Alors que l'article 8 du règlement d'application des statuts FIFA prévoit qu'un joueur ne peut changer de sélection à partir du moment où il est appelé à défendre les couleurs d'une autre association en A, la FIFA pense à changer légèrement son règlement.

D'après la BBC, la Fédération du Cap-Vert a proposé à l'instance mondiale une option d'assouplissement des conditions de bi nationalité des joueurs. La FIFA examinera donc la possibilité pour un joueur de changer de nationalité, malgré le fait d'avoir déjà joué quelques matchs avec une autre sélection A.

De plus, la FIFA souhaiterait se pencher sur le dédoublement de la fédération formatrice. Ainsi, une sélection qui utilise un joueur précédemment sélectionné dans les catégories jeunes d'une autre fédération devrait payer cette fédération formatrice.

Enfin, la FIFA aimerait limiter le

processus de naturalisation massif, en augmentant la période minimale à passer sur le territoire du pays, qui est de cinq années consécutives actuellement.

"Il y a tant de problèmes qui sont apparus", a reconnu le vice-président de la FIFA, Victor Montagliani, auprès de la BBC. "Le

monde change. L'immigration change. Il y a des problèmes de nationalité qui surgissent partout dans le monde - en Afrique, en Asie et Concacaf. C'est donc le bon moment pour jeter un coup d'œil et voir s'il y a des solutions sans nuire à l'intégrité du jeu."

## TURQUIE

## beIN Sports pourrait s'offrir Istanbul Basaksehir d'Adebayor!

Selon le journal turc Fanatik, beIN Sports, qui a acheté les droits de diffusion de la Süper Lig pour les cinq prochaines années, négocierait pour acheter le club d'Istanbul Basaksehir, où évoluent notamment Emmanuel Adebayor, Aurélien Chedjou, Gökhan Inler, Mevlut Erding et Gaël Clichy.

Les deux parties seraient tombées d'accord ces dernières heures, après plusieurs heures de négociation. La cession serait officialisée en janvier 2018 selon les informations du média. Le quotidien sportif turc explique que le groupe qatari deviendrait donc propriétaire de la

formation istanboulite, actuelle 2e du championnat turc et dernier de sa poule en Europa League.

Fanatik explique que la formation turque pourrait devenir le club satellite que cherchaient Nasser Al-Khelaifi et QSI pour le Paris SG pour faire progresser leurs jeunes pousses notamment, sans pour l'heure donner plus de détails. Ces dernières semaines, plusieurs équipes belges avaient été citées, mais ce serait donc finalement vers la Turquie que l'état-major parisien aurait choisi de se tourner. L'information reste toutefois à confirmer.



## Le Sénégal va représenter l'Afrique

Le trio arbitral sénégalais constitué de Malang Diédhiou, Djibril Camara et El Hadj Malick Samba, sera le porte-drapeau de l'arbitrage africain lors de la Coupe du monde des clubs prévue du 6 au 16 décembre à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis), annonce un communiqué de la FIFA.

Avant Abu Dhabi, le trio arbitral sénégalais désigné pour la Coupe du monde des clubs sera à Kumasi pour la rencontre entre le Ghana et l'Egypte, qui joueront leur dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018.

Si l'Afrique a choisi le trio sénégalais qui avait officié la demi-finale retour de Ligue des champions, entre le WAC et l'USMA Alger (3-1) pour la Coupe du monde des clubs, l'Europe, elle, a jeté son dévolu sur un trio allemand.

L'arbitre central Felix Brych sera assisté de ses compatriotes Mark Borsch et Stefan Lupp.

Les autres confédérations, celles d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale-Amérique du Nord-Caraïbes, sont également représentées chacune par trios arbitres.

Le Français Clément Turpin, connu des fans de la Ligue 1 française, fait partie des huit arbitres désignés pour la vidéo-assistance.

Sept équipes, dont le Real Madrid, vainqueur de la Ligue européenne des champions et champion en titre de cette compétition mondiale, y prendront part. Les autres participants déjà connus sont Al Jazira, le club émirati hôte de la compétition, Pachuca du Mexique (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes) et Auckland City (Océanie).

Le champion d'Asie, ceux de la CONMEBOL (Amérique du Sud) et d'Afrique ne sont pas encore connus. Le représentant de l'Afrique à cette compétition sera connu après la finale de la Ligue africaine des champions, qui opposera Al Ahly (Egypte) au WAC de Casablanca (Maroc).

## Leicester choisit Claude Puel

Leicester a choisi de nommer Claude Puel sur son banc de touche. Il s'agit pour l'entraîneur français de sa deuxième expérience en Premier League, après celle, écourtée, à Southampton la saison passée.

L'entraîneur français, remercié par Southampton le 14 juin dernier, a été nommé par Leicester pour prendre la suite de Craig Shakespeare, limogé la semaine dernière par le board des Foxes. «Claude Puel est nommé nouveau manager de Leicester City. Il prendra en charge les Foxes pour la première fois dimanche pour la visite d'Everton», précise le communiqué du champion d'Angleterre 2016. Il est désormais sous contrat avec Leicester jusqu'en juin 2020.

Agé de 56 ans, Puel va donc retrouver la Premier League, alors que son aventure avec les Saints s'était interrompue brutalement après une unique saison. Ses résultats n'étaient pourtant pas si mauvais, puisqu'il avait mené Southampton à la 8e place de Premier League ainsi qu'en finale de la League Cup, perdue de justesse face à Manchester United (2-3). Il avait par contre déçu en Ligue Europa en étant éliminé dès les phases de poules. C'est surtout le style de jeu des Saints sous Puel qui avait reçu des critiques.

Comme le rapportait le Daily Telegraph avant l'officialisation, Claude Puel aurait impressionné les dirigeants de Leicester au cours de son entretien. Il faudra mettre du cœur à l'ouvrage pour redresser cette équipe, 16e de Premier League avec seulement 2 victoires au compteur, mais qui compte malgré tout dans ses rangs de nombreux joueurs présents lors du titre de champion en 2015 (Vardy et Mahrez par exemple).

## Mario Balotelli juge le mercato estival de l'OGC Nice

Star de l'OGC Nice depuis l'été 2016, Mario Balotelli s'est longuement confié à Nice-Matin. L'occasion pour l'Italien d'évoquer, entre autres, la campagne de recrutement estivale du Gymainsi que son avenir.

Troisième du dernier exercice de Ligue 1, l'OGC Nice n'avait plus réalisé pareil exploit depuis plus de dix ans. Une excellente saison qui a toutefois eu des conséquences sur le mercato estival 2017. En effet, si la vente de Jean-Michaël Seri au FC Barcelone a capoté au dernier moment, les Aiglons ont tout de même perdu plusieurs éléments importants de leur effectif. À savoir, le capitaine Paul Baysse (Malaga), Valentin Eysseric (Fiorentina), Dalbert (Inter Milan), Younès Belhanda (retour de prêt), et Ricardo Pereira (retour de prêt).

Autant de départs qui ont été compensés par des recrues telles que Wesley Sneijder, Christophe Jallet, Adrien Tameze, Pierre Lees-Melou, Marlon, Nampalys Mendy, Allan Saint-Maximin ou encore Jean-Victor Makengo. Des renforts séduisants sur le papier. Mais sur le terrain, l'histoire est différente. Quatorzième du classement de Ligue 1, Nice est déjà très loin dans la course au podium. Un triste constat qui relance le débat sur la gestion du mercato.

Invité à réagir dans les colonnes de Nice-Matin, Mario Balotelli (27 ans) a donné son avis. «Il y a eu du changement. Mais je ne suis pas du genre à polémiquer, à commenter le travail des autres. C'est le boulot du président, le club a décidé de faire ces choix et les raisons lui appartiennent. Le club a recruté de bons joueurs, mais ils doivent s'acclimater parce que ce n'est jamais évident d'arriver dans un nouveau club».

## FTF/CHAMPIONNATS

## La Première division à 16 clubs

Reporté au 18 novembre 2017, le championnat national de football du Togo, va connaître un bouleversement au niveau des clubs participants, a annoncé jeudi, la Fédération Togolaise de Football.

La première division qui devrait se jouer à 12 clubs, va finalement être disputée à 16 en poule unique alors que la deuxième division sera composée de 20 clubs répartis en deux groupes de 10.

Pour la Fédération Togolaise de Football, ces changements de nombres de clubs ont été opérés en concertation avec le ministre en charge des Sports en vue de ramener la sérénité dans le football togolais après les problèmes connus la saison dernière.

A la suite d'une mission de recadrage

## Le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural revient sur une bonne lancée

Une mission de recadrage conjointe des experts du Fonds international d'investissements agricoles (FIDA) et du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique a remis sur les rails le Projet de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER). Selon une précédente évaluation, le projet souffrait de quelques dysfonctionnements qu'il a fallu corriger. De nouvelles propositions ont été formulées, qui permettront de relancer cet important projet gou-

vernemental dans le domaine de l'entrepreneuriat rural, souligne le portail officiel [republiquetogolaise.com](http://republiquetogolaise.com). Qui précise qu'à travers le PNPER, l'Exécutif ambitionne de créer 1800 micros et petites entreprises rurales (MPER) sur les trois prochaines années.

La mission de recadrage a donc permis de redéfinir les missions assignées à chaque partie prenante du projet et les stratégies de mise en œuvre et de financement.

À titre d'exemple, la subvention du gouvernement a été portée de 10% à 50% afin de réduire l'endettement des jeunes entrepreneurs auprès des banques. Un fonds de garantie de 500 millions de FCFA a été mis en place à cet effet. Partie intégrante du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), le PNPER est conjointement piloté par le gouvernement togolais et le FIDA, affirme ce portail officiel.

Pour plus d'assurance et de résultats

## Le ministère des Affaires étrangères désormais en charge des demandes de visa officiel

Une note circulaire, émanant du ministère des Affaires étrangères (MAE), informe tous les ministères et sociétés d'Etat que les procédures de demande de visas dans les Missions diplomatiques et consulaires accréditées au Togo, avec pour résidence les pays voisins, se feront désormais par ses agents. Cette décision est motivée par les récurrents refus de délivrance de visa dont font l'objet les agents

désignés pour des missions de ces ministères et sociétés d'Etat.

Selon le MAE, cite par le portail officiel [Republiquetogolais.com](http://Republiquetogolais.com), ces dysfonctionnements s'expliquent par la non maîtrise des formalités par ces agents et la méfiance des Représentations diplomatiques et consulaires vis-à-vis de ceux-ci, car n'étant pas des fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères. La circulaire du

ministère indique donc, qu'afin d'éviter les tracasseries inutiles, qu'elle «saurait gré à tous les Ministères et Sociétés d'Etat de bien vouloir accepter que les demandes de visas dans lesdites représentations soient faites par les fonctionnaires dudit Ministère». Elle précise néanmoins que les frais afférents à ces demandes seront à la charge du département demandeur.

A l'ESTBA, grâce à un don allemand

## Une unité de recherche en immunologie bientôt créée

L'École supérieure des techniques biologiques et alimentaires (ESTBA) de l'Université de Lomé a bénéficié, le 17 octobre 2017, d'un don d'équipements du DAAD (Office allemand d'échanges universitaires) pour la mise en place d'une unité de recherche en immunologie. Le don d'une valeur de 11.000 euros (soit environ 7 millions 215 mille francs Cfa) est composé d'un lecteur de plaques à 8 filtres avec tous les accessoires, d'une centrifugeuse réfrigérée à frein, des micropipettes à volume variable et d'une pipette automatique. Ces équipements ont été remis symboliquement au 1<sup>er</sup> vice-président de l'Université de Lomé, Pr Komlan Batawila, par l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Togo,

Christoph Sander, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans les locaux de l'Ambassade.

Depuis des années, le DAAD octroie des bourses de mobilité aux étudiants, doctorants, post-doctorants de l'Université de Lomé. Le don de matériel est donc destiné à appuyer les initiatives de recherche de ses boursiers et favoriser leur réinsertion dans leur pays d'origine. C'est le cas de Dr Gnatoulma Katawa qui voit ainsi l'accomplissement de son projet de recherche puisque les équipements vont lui permettre de poursuivre ses travaux dans un domaine peu effleuré par l'Université de Lomé, faute d'équipements adéquats.

En remerciant l'Office allemand d'échanges universitaires, à tra-

vers l'Ambassade d'Allemagne, le 1<sup>er</sup> vice-président de l'Université de Lomé a souligné l'excellente relation de coopération qui lie le DAAD à l'Université de Lomé et qui se matérialise, année après année, par un accompagnement sur divers plans. «Soyez rassurés que ces équipements seront mutualisés dans leur utilisation afin de profiter à toutes les structures de recherche de l'Université de Lomé», a conclu Pr Komlan Batawila. M Christoph Sander, lui, ajoute qu'il s'agit d'un programme destiné à renforcer les capacités techniques des jeunes chercheurs des pays en voie de développement à mener des activités de recherche proches des standards allemands où ils ont été formés.

Au Bénin, sous le programme AGOA

## L'entreprise textile ANC au Bénin exporte vers les Etats-Unis

Africa New Confection (ANC), entreprise textile béninoise créée en 1985, a réalisé fin septembre sa première expédition de chemises vers les Etats-Unis sous l'AGOA (African Growth and Opportunity Act). L'AGOA offre un accès préférentiel au marché américain, rapporte le portail [Commodafrica](http://Commodafrica.com). Qui précise que l'ANC est spé-

cialisée dans la fabrication de chemises, de pantalons et vêtements professionnels pour hommes et femmes sur mesure à l'unité ou en plusieurs exemplaires.

La première expédition - 6 000 chemises de clergé et 9 000 cols de clergé - destinée à Hurley's Religious Goods a été réalisée en présence de l'ambassadrice des

Etats-Unis au Bénin, Lucy Tarryn, l'ANC ayant bénéficié de l'appui du West Africa Trade & Investment Hub de l'USAID. L'ANC devrait expédier 20 000 autres articles d'ici la fin de l'année vers les Etats-Unis. L'USAID précise que les effectifs de l'entreprise ont été augmentés de 25 personnes à 70.



## COMMUNIQUE

Dans le cadre des manifestations marquant la célébration du dixième anniversaire de sa création, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), lance à l'intention des journalistes et autres professionnels de la communication, un jeu/concours qui va primer les meilleurs reportages presse écrite, presse en ligne, télé et radio sur les Objectifs du Développement Durable (ODD), adoptés au Sommet des Nations Unies le 25 septembre 2015.

Ledit concours est ouvert à tous les professionnels des médias togolais sans aucune discrimination dans les catégories suivantes : presse écrite, presse en ligne, télévision et radio. Pour y participer, il faut :

- être un professionnel des médias du secteur public ou privé au Togo exerçant dans un organe de presse écrite, en ligne ou de l'audiovisuel;
- ne pas être membre du Comité d'organisation dudit concours.
- la production doit porter soit sur une problématique transversale au programme des ODD et à leurs composantes au plan économique, social, sociétal, culturel ; soit traiter de sujets plus spécifiques (exemples : reportage sur un des 17 objectifs...). Quel que soit son sujet, le candidat doit s'efforcer de soulever une problématique de fonds liée aux ODD.

Afin d'encourager les jeunes journalistes, les stagiaires ou encore les étudiants, un prix « Spécial Jeune » primera la meilleure production sur le VIH SIDA, toutes catégories confondues sur la base de points attribués par le jury. Peuvent concourir à ce prix, les stagiaires en poste dans les rédactions ou encore les étudiants.

La participation est subordonnée à la signature de la fiche d'inscription au concours à retirer à la Maison de la Presse, Tokoin Trésor **Tél** : (00228) 90 15 87 53 / 90 30 85 10 / 91 44 84 24 – **Email** : [conapp.togo@gmail.com](mailto:conapp.togo@gmail.com), ou à télécharger sur le site web : <http://www.conapp-togo.com/>

Les productions destinées au concours doivent être dans une enveloppe fermée avec la mention « Concours des meilleurs reportages presse écrite, presse en ligne, télé et radio. Catégorie (à préciser) Aux bons soins du secrétariat de la Maison de la Presse à Lomé ».

Le dépôt des productions se fera au secrétariat de la Maison de la presse, Tokoin Trésor, Tél : (00228) 90 15 87 53 / 90 30 85 10 / 91 44 84 24 impérativement au plus tard le **vendredi 24 novembre 2017 à 18H00**.

Les prix sont constitués de plusieurs lots, dont des billets d'avion, des matériels et équipements informatiques, des produits et articles divers ainsi que des bons d'achats.

Le règlement complet de ce jeu/concours est disponible sur le site du CONAPP [www.conapp-togo.com](http://www.conapp-togo.com) et au secrétariat de la Maison de la Presse.

Fait à Lomé, le 20 octobre 2017

Le Président

Journée mondiale de la santé mentale 2017

## Le bien-être au travail et la dépression au centre des débats

La communauté internationale commémorait le 10 octobre dernier, la journée mondiale de la santé mentale sous le thème " la santé mentale au travail ". Un thème qui se justifie par le fait qu'au cours de la vie adulte, nous passons une grande partie de notre temps au travail. Ce qui constitue un facteur déterminant de notre bien-être général.

**Etonam Sossou**

Or la dépression et les troubles de l'anxiété sont des problèmes courants de santé mentale qui agissent sur notre capacité à travailler et sur notre productivité. Et selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), " les employés et les dirigeants qui mettent en place des initiatives de promotion de la santé mentale au travail et qui soutiennent les employés ayant des troubles mentaux observent une amélioration de la santé des employés mais aussi de leur productivité. "D'où la nécessité non seulement de renforcer l'éducation et la sensibilisation en matière de santé mentale mais aussi de lutter contre la stigmatisation et le rejet des personnes souffrant de pathologies mentales, notamment la dépression.

La dépression et ses conséquences sur l'économie mondiale

Le terme "dépression", est sou-

vent employé à tort dans le langage courant pour décrire les inévitables périodes de tristesse, d'ennui et de mélancolie que nous sommes tous appelés à vivre à un moment ou à un autre. En effet, tous autant que nous sommes, chacun peut traverser des périodes de tristesse, de solitude ou de malheur qui font partie de la vie normale. Mais la dépression est une maladie qui se caractérise, certes, par une grande tristesse, mais pire par un sentiment de désespoir, une perte de motivation et de faculté de décision, une diminution du sentiment de plaisir, des troubles alimentaires et du sommeil, des pensées morbides et l'impression de ne pas avoir de valeur en tant qu'individu.

Ainsi, la personne dépressive entretient des pensées négatives et dévalorisantes à son propre sujet ; des pensées du genre " je suis vraiment nul ", " je n'y arriverai jamais ", " je déteste ce que je suis ". En réalité, elle se sent sans va-

leur, n'a plus d'intérêt pour des activités autrefois appréciées et a du mal à se projeter dans l'avenir. La dépression survient généralement sous forme de périodes dépressives qui peuvent durer des semaines, des mois voire des années. Selon l'intensité des symptômes, la dépression sera qualifiée de légère, modérée ou majeure, c'est-à-dire grave. Dans les cas les plus graves, elle peut conduire au suicide, d'où justement l'importance de la prise en charge rapide et adéquate.

Dans le monde, on estime à plus de 300 millions le nombre de personnes souffrant de dépression, la principale cause d'incapacité, tandis que plus de 260 millions de personnes présentent des troubles de l'anxiété. Et selon une étude récente menée par l'OMS, il ressort que la dépression et les troubles de l'anxiété coûtent à l'économie mondiale 1000 milliards de dollars US par an en perte de productivité.

nissez par vous lasser. Si vous décidez de laisser tomber, vous perdez bien sûr l'argent du "dossier". Si vous êtes endurant, vous avez une chance de trouver une maison disponible, au bout de quelques semaines, voire quelques mois...

Mais à quel prix ? De plus en plus sollicités, les propriétaires des maisons à louer se livrent à la surenchère et ne cèdent qu'aux plus offrants. Ainsi, une maison de deux chambres-salon qui coûtait entre 20 000 et 30 000 F CFA auparavant vaut actuellement 50 000 ou 60 000 F CFA. Pour quatre chambres, le prix est en moyenne de 100 000 F CFA, l'équivalent du salaire mensuel d'un enseignant de catégorie A1 dans la fonction publique.

La construction de l'Université Catholique à Sanguera il y a quelques années par exemple, a fait miroiter la perspective d'une affluence de jeunes étudiants surtout des étrangers dans ce canton. Du coup, les propriétaires des immeubles ont réaménagé leurs locaux et révisé les prix à la hausse. Ces derniers temps, ceux-ci exigent, en outre, entre 6 et 12 mois de loyer d'avance dès qu'il s'agit d'une maison correcte située dans un coin accessible et salubre.

Fairez donc attention à l'accord entre bailleur et locataire se solde par un contrat en bonne et due forme. Tout au plus un formulaire signé et légalisé dans certains cas. Mais pas question d'enregistrer officiellement le bail, ceci afin d'échapper aux impôts. Par conséquent, impossible de saisir officiellement un huissier en cas de litige. Le locataire est à la merci de son bailleur qui peut l'expulser à tout moment.

Coup de filet de la police judiciaire

## Un couple arrêté pour trafic de tortue marine

**Etonam Sossou**

La Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a rendu son verdict le 17 octobre 2017, en condamnant le couple Assigbé Kokouvi et Afanou Afi à une peine d'emprisonnement de six (6) mois ferme et au paiement d'une amende de 200 000 FCFA chacun pour capture, circulation et commercialisation illégale de soixante et six (66) bébés tortues et de cinq (05) carapaces de tortue marine. Atteinte de dommages et intérêts, ils ont été condamnés à verser chacun une somme de 500 000 FCFA, à la partie civile qu'est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).

Arrêté, le 20 mars dernier, par des éléments de la Police Judiciaire Le coupe trafiquant d'espèces intégralement protégées, était en possession de soixante et six (66) bébés tortues marines et cinq (05) carapaces de tortues, contenues dans un panier et un sac destiné à la vente. Ces trafiquants aussitôt arrêtés, ont été conduits dans les locaux de la Police Judiciaire où un procès-verbal fut établi conformément à la loi. Le même jour, ils ont été placés en garde à vue jusqu'à leur comparution devant le Procureur de la République le 22 mars, qui décide de délivrer un mandat de dépôt contre eux et d'ouvrir une information judiciaire.

Il est bien établi que le couple



Le couple de trafiquants

agissait en connaissance de cause sachant que leur acte est interdit par la loi. Les accusés ont déclaré, ignorer cette disposition de la loi et toute sensibilisation à l'endroit des pêcheurs sur la protection des tortues marines avant de demander la clémence de la cour.

Les enquêtes ont clairement montré que le couple avait l'habitude d'attraper les tortues marines pour les nourrir et les revendre. Pour preuve, le couple a eu l'ingéniosité d'adapter l'alimentation en fonction de l'âge des bébés tortues puisqu'il a su les conserver en vie jusqu'au moment de la vente.

Le procureur de la Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a expliqué que les faits sont constants et reconnu que le couple a été trempé dans cette affaire de trafic de carapaces de tortues marines et de petites tortues. Dans son réquisitoire, le ministère public est revenu sur les circonstances de l'arrestation du couple prévenu. Il s'est appuyé sur l'article 796 du Nouveau code pénal Togolais, et a demandé aux juges de reconnaître la culpabilité des prévenus et de les condamner suivant la loi. " *Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois et d'une amende de cent mille (100 000) à cinq cent mille (500 000) Francs CFA ou de l'une de ces deux peines.* "

Marché de l'immobilier

## L'arnaque des professionnels du secteur

La flambée du prix des matériaux de construction et la hausse du pouvoir d'achat ont contraint les propriétaires à augmenter le prix des loyers. Cependant la population des villes ne cesse d'augmenter et l'exode rural a repris ces dernières années. Les difficultés de logement se sont donc fortement accrues, en dépit d'un fort investissement dans l'immobilier.

Ainsi les informations sur les maisons à louer circulent de bouche à oreille, dans un secret total. Les propriétaires des maisons à louer se gardent bien de mettre des pancartes en vue pour les signaler. " Ce serait un joli cadeau fait aux voleurs. Dès qu'ils savent qu'une maison est inoccupée, ils la pillent jusqu'aux installations sanitaires et vont vendre leur butin à la casse (marché aux puces). C'est aussi pour éviter que les démarcheurs se sucent sur votre dos ", explique un bailleur.

Le jeu trouble des agents immobiliers

" Remettez-moi mon argent sinon je vais devoir vous traîner à la police. Voilà plus de deux mois que vous me racontez des histoires au sujet de vos maisons à louer. Je ne suis même pas sûre qu'elles existent ", vocifère une dame. L'agent immobilier ne semble guère impressionné par ces menaces. Il esquisse un sourire et lance serein : " Je vous ai déjà proposé plusieurs maisons ; ce n'est pas ma faute si leurs propriétaires sont absents ou si elles ne vous plaisent pas ". A l'entrée de son domicile de nombreuses pancartes présentent des maisons et des terrains à louer ou à vendre, décrits dans le détail.

Comme cette femme, de nombreuses personnes ont aujourd'hui re-

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1396 DE LOTO BENZ DU 18 Octobre 2017

Ce mercredi 25 octobre 2017, le tirage de de Loto Benz porte le N° 1397.

Lors du dernier tirage de Loto Benz, de nombreux gros lots ont été enregistrés à LOME et à ADETA.

Ainsi, dans la capitale nous avons dénombrés trois lots de 1.000.000 F CFA, un lot de 1.500.000 F CFA, un gros lot de 2.500.000 F CFA et un super gros lot de 4.750.000 F CFA sur les points de vente 6349, 50338, 90325, 60143, 70333, 6445 et 90039.

AADETA, un parieur a remporté la somme de 1.000.000 F CFA après avoir tenté sa chance auprès de l'opérateur 40122.

La remise de des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales

Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 F CFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K, un lot de 2.000.000 F CFA

- Pour la série W, un lot de 1.500.000 F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000 F CFA à 100.000 F CFA vous attendent.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !

### LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1397 de LOTO BENZ du 25 Octobre 2017

Numéro de base

83 88 46 66 38

# BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL

**HUAWEI G POWER**  
CAMÉRA 5MP AVANT/  
13MP ARRIÈRE

DOUBLE CARTE  
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)

**INFINIX HOT4**  
CAMÉRA 5MP AVANT/  
8MP ARRIÈRE

DOUBLE CARTE  
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED  
rétro-éclairage ultra-lumineux

**NUOVA HERO S**  
CAMÉRA 2MP AVANT/  
5MP ARRIÈRE

DOUBLE CARTE  
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM  
**2GO**  
EXTENSION  
MÉMOIRE  
JUSQU'À  
**128GO**  
MÉMOIRE  
INTERNE  
**16GB**



**HUAWEI  
G POWER**

**72.000F**

MÉMOIRE RAM  
**1GO**  
EXTENSION  
MÉMOIRE  
JUSQU'À  
**32GO**  
MÉMOIRE  
INTERNE  
**16GB**



**INFINIX  
HOT4**

**51.000F**

MÉMOIRE RAM  
**512MB**  
EXTENSION  
MÉMOIRE  
JUSQU'À  
**16GO**  
MÉMOIRE  
INTERNE  
**8GB**



**NUOVA  
HERO S**

**31.000F**

Disponible  
dans toutes  
nos agences  
et boutiques

Bluetooth®



LE LEADER

service client : 888 | [www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel) | [www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel) | [www.togocel.tg](http://www.togocel.tg) | certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015